



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE POTTON
MUNICIPALITY OF THE TOWNSHIP OF POTTON

2, rue Vale Perkins, C.P. 330, Mansonville, Québec J0E 1X0
Téléphone: (450) 292-3313 Télécopieur : (450) 292-5555
Courriel : info@potton.ca Site web : potton.ca

Avis public d'entrée en vigueur

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que lors d'une séance extraordinaire de son conseil tenue le 12 avril 2011, le conseil de la municipalité du Canton de Potton a adopté le règlement 2011-394, intitulé « *Règlement d'emprunt décrétant un emprunt de 100 000\$ couvrant les investissements pour des projets communautaires en 2011 faisant partie du plan triennal 2011-2013* ».

Ce règlement a reçu les approbations suivantes :

- § par les personnes habiles à voter le 2 mai 2011 ;
- § par le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, le 13 juin 2011 ;

L'objet du règlement est le suivant :

- § décréter une dépense et un emprunt de 100 000\$ pour contribuer financièrement au projet de réfection des devantures des bâtiments commerciaux dans le Village de Mansonville et le projet Maison Soleil.

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À MANSONVILLE, ce 23 juin 2011.

Thierry Roger
directeur général secrétaire trésorier
Municipalité du Canton de Potton

Échéance: 4 juillet 2011